



Blagnac

Plan Local d'Urbanisme

- 2^{ème} Révision approuvée le 15 décembre 2005
- 1^{ère} Modification et Révision simplifiée approuvées le 21 décembre 2006
- 2^{ème} Modification approuvée le 20 mars 2009
- 3^{ème} Modification approuvée le 16 décembre 2010
- 4^{ème} Modification approuvée le 27 juin 2013
- 1^{ère} Modification simplifiée approuvée le 3 juillet 2014
- 2^{ème} Modification simplifiée approuvée le 9 avril 2015

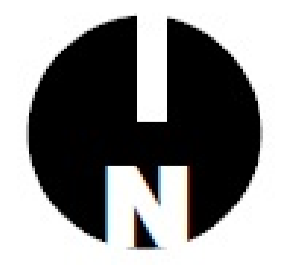
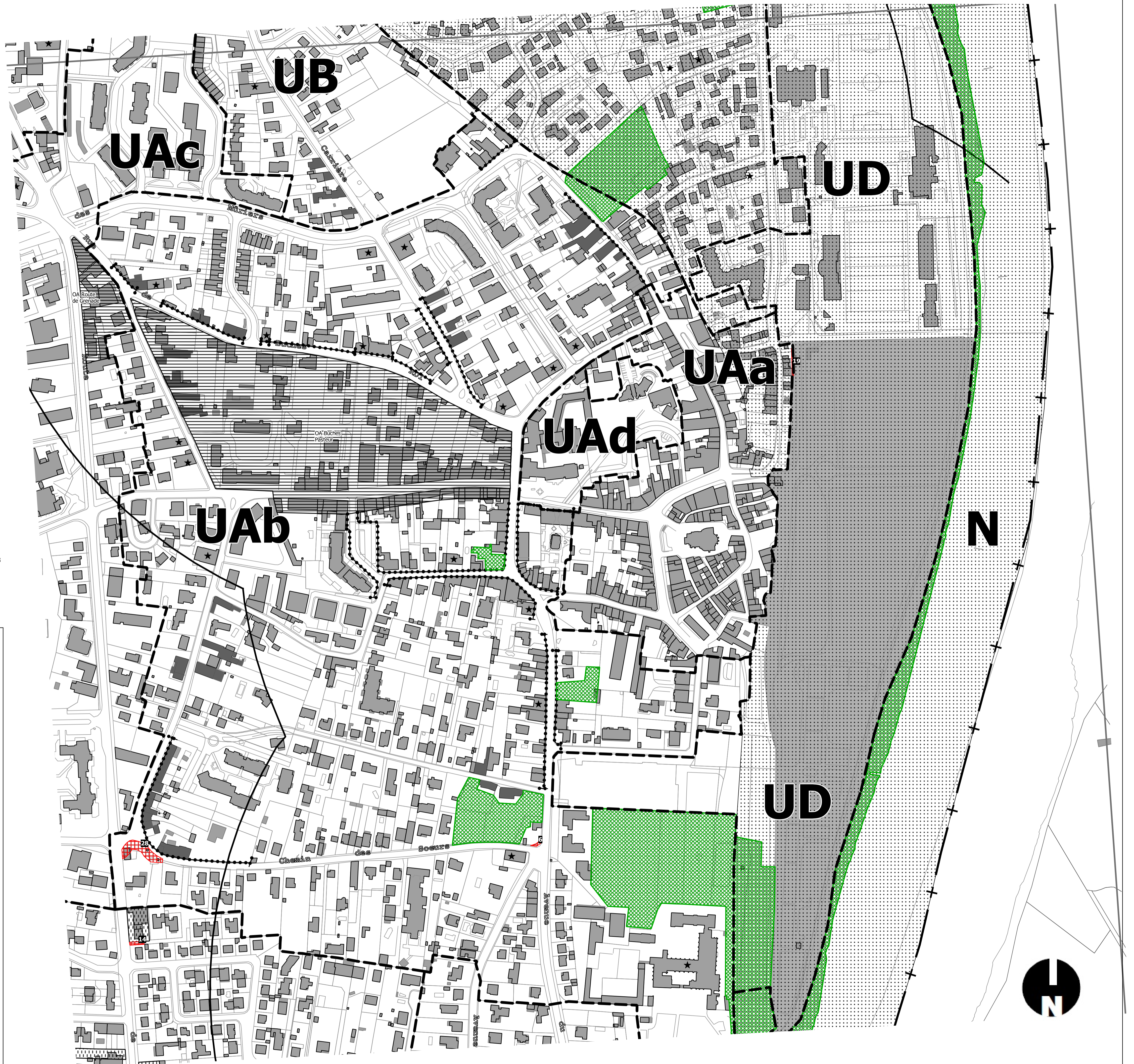
**5^{ème} Modification du PLU
approuvée par Délibération
du Conseil de la Métropole
du 10/11/2016**

- 4 - Pièces réglementaires**
- 4b - Documents Graphiques du Règlement**
- 4b2 - Document graphique du règlement au 1/2 000^{ème}**



Toulouse Métropole
6, Rue René Leduc - B.P. 35 821
31505 Toulouse Cedex 5
T. 05 81 91 72 00 - F. 05 81 91 72 01
www.toulouse-metropole.fr

Fond de plan cadastral 2013



LEGENDE

ZONE :

- Zone
- Zone à risque inondation
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé pour équipement public ou élargissement de voirie

PRESCRIPTIONS D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE :

- ★ Élément de paysage ou de patrimoine bâti de caractère à protéger (art L.151-19 du code de l'urbanisme)
- Ensemble urbain de caractère à protéger (art L.151-19 du code de l'urbanisme)
- Règles d'implantation des constructions le long de certaines voies du centre ville
- Règles d'implantation des constructions le long de certaines voies du centre ville
- Secteurs soumis à prescriptions urbaines et architecturales particulières
- Secteurs d'implantation de commerce